



POINT D'EAU D'INCENDIE A CREER (<150m de la Villa 1)

COFFRET technique de la Villa 1 à déplacer + création COFFRET technique de la Villa 2

Réservation dans la restanque pour les poubelles

niveau route 180,00

Chemin du Retenaou

LOT 'B' 2188 m²

LOT 'A' 3120 m²

EBC (Espace boisé classé)

pool-house toit veget.

Villa 2

Villa 1

piscine

piscine

'T' de retournement POMPIERS

203,00

Chemin privé existant de 3,35 mètres de largeur (INCHANGE)

PORTAIL A CREER avec un dispositif Sapeurs Pompiers pour pénétrer

PORTAIL A CREER avec dispositif Sapeurs Pompiers pour pénétrer

PORTAIL EXISTANT à supprimer

LEGENDE :	
	Accès principal de la villa
	Accès au garage (R-1)
	Panneaux photovoltaïques (sur le toit)
Stationnement :	
Villa 1 :	2 places au garage + 2 places à l'extérieur
Villa 2 :	2 places au garage + 1 place à l'extérieur
RESEAU (élec + eau + ptt) : (tranchée commune pour les deux villas)	
	ELECTRICITE
	EAU POTABLE
	PTT
Les EU seront traitées avec des fosses septiques (une pour chaque villa) en raison de l'absence d'un système tout à l'égout de la ville pour cette parcelle.	
	Bassin de rétention - Villa 1 sous la piscine accessible par le locale piscine
	Bassin de rétention - Villa 2 sous la voirie accessible par une trappe

PLAN MASSE PROJET _ echelle 1:333 (format A3)